



Régime de retraite  
de l'Université du Québec



**AVIS DE CONVOCATION**  
Assemblée annuelle **12 mai 2022**  
Élections au Comité de retraite



**Adresse :**  
2600, boulevard Laurier  
Tour de la Cité, 6<sup>e</sup> étage, bureau 600  
Québec (Québec) Canada G1V 4W1

**Téléphone :** 418 654-3850  
**Sans frais :** 1 888 236-3677  
**Télécopieur :** 418 654-3854  
**[www.rruq.ca](http://www.rruq.ca)**

# INVITATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Québec, le 11 avril 2022

À tous les participants, les retraités, les bénéficiaires et les employeurs du Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ),

Le Comité de retraite vous convoque à l'assemblée annuelle qui aura exceptionnellement lieu, encore cette année, lors d'une seule et unique séance tenue par webdiffusion. Nous vous invitons à assister à la webdiffusion de l'assemblée le **12 mai 2022**, à **9 h 30**, pour mieux connaître les résultats de la dernière année et faire le point sur la santé financière du RRUQ. À cette occasion, le Comité de retraite rend compte de son administration.

Par ailleurs, les participants, les retraités et les bénéficiaires pourront désigner des membres de ce comité lors d'une élection tenue après l'assemblée.

Vous trouverez, à l'intérieur ou en annexe de ce document, les informations suivantes :

1. L'ordre du jour;
2. Les états financiers sommaires (version préliminaire);
3. La procédure de votation qui se déroulera dans les jours suivant l'assemblée annuelle;
4. La procédure de mise en candidature et un bulletin de mise en candidature;
5. Le document d'information intitulé *Profil de compétences des membres du Comité de retraite*.

Le rapport annuel 2021 du Comité de retraite sera accessible sur le site Internet du RRUQ quelques jours avant la webdiffusion. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

Pour participer à la webdiffusion de l'assemblée annuelle 2022, vous n'aurez qu'à vous rendre sur le site Internet du RRUQ au [www.rruq.ca](http://www.rruq.ca) et à cliquer sur le lien de la **Webdiffusion de l'assemblée annuelle** sur la page d'accueil. Vous pourrez poser des questions comme si vous y étiez. Veuillez noter que vous n'avez pas à vous inscrire à l'avance à la webdiffusion. Il vous suffira de vous connecter quelques minutes avant le début de l'assemblée pour ne rien manquer. Pour celles et ceux qui seraient dans l'impossibilité d'assister à la webdiffusion en direct, il vous sera possible de visionner l'enregistrement en différé sur notre site Internet dans les jours qui suivront l'assemblée.

Nous serons très heureux de vous accueillir à cet important rendez-vous annuel... virtuel!

Pour le Comité de retraite,



Alain Vallée  
Directeur général et secrétaire du Comité de retraite

# 1. ORDRE DU JOUR

## 1. Introduction

---

- Faits saillants de l'année 2021

## 2. Rendements

---

- Comparaisons historiques
- Rendements par classe d'actifs

## 3. Santé financière du Régime

---

- Capitalisation et solvabilité
- Estimation de la situation financière

## 4. Principaux risques liés au financement

---

- Identification des risques dans la Politique de financement
- Mesures prises en 2021 pour gérer les risques

## 5. Aspects administratifs

---

- Modifications au Règlement
- Déclaration d'intérêts des membres du Comité
- Frais d'administration et de gestion

## 6. Mot de la fin

---

## 2. ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES (PRÉLIMINAIRES)

### Régime de retraite de l'Université du Québec

#### État de la situation financière

[en milliers de dollars]

Au 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Placements <i>[note 4]</i>		
Effets commerciaux	24 442	47 891
Obligations et fonds d'obligations <i>[note 4a]</i>	1 165 342	1 130 699
Dettes de croissance <i>[note 4b]</i>	288 752	252 002
Actions et fonds d'actions <i>[note 4c]</i>	1 536 862	1 636 894
Actifs déposés en contrepartie des contrats à terme <i>[note 4d]</i>	648 283	390 721
Fonds hypothécaires	16 230	15 591
Placements privés <i>[note 4e]</i>	1 310 033	1 012 172
Placements immobiliers	631 662	534 087
Encaisse détenue à des fins de placements	13 423	19 488
	<b>5 635 029</b>	<b>5 039 545</b>
Créances		
Cotisations à recevoir des membres	7 034	7 174
Cotisations à recevoir des employeurs	6 973	7 123
Revenus de placements à recevoir	11 525	10 393
Transactions sur les placements en voie de règlement	—	44
Autres créances à recevoir	3 166	2 514
	<b>28 698</b>	<b>27 248</b>
Actifs relatifs aux opérations de prêts de titres <i>[note 5]</i>	540	381
Immobilisations corporelles et autres actifs	455	475
Encaisse	17 714	15 118
	<b>18 709</b>	<b>15 974</b>
	<b>5 682 436</b>	<b>5 082 767</b>
<b>Passif</b>		
Engagements relatifs aux opérations de prêts de titres <i>[note 5]</i>	540	381
Transactions sur les placements en voie de règlement	257	592
Charges à payer	9 661	8 026
Prestations de cessation de service à payer	1 431	379
	<b>11 889</b>	<b>9 378</b>
<b>Actif net disponible pour le service des prestations</b>	<b>5 670 547</b>	<b>5 073 389</b>
Obligations au titre des prestations de retraite	À Venir	5 061 680
Surplus (Déficit)	À Venir	11 709

# ÉTATS FINANCIERS SOMMAIRES (PRÉLIMINAIRES) (SUITE)

Régime de retraite de l'Université du Québec

## État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

[en milliers de dollars]

Exercice clos le 31 décembre

	2021	2020
	\$	\$
<b>Solde de l'actif net disponible au début de l'exercice</b>	<b>5 073 389</b>	<b>4 722 541</b>
<b>Activités de placements</b>		
Revenus de placements <i>[note 7]</i>	332 058	238 694
Variations de la juste valeur des placements <i>[note 7]</i>	347 017	177 294
	<b>679 075</b>	<b>415 988</b>
Frais de gestion	(32 001)	(28 587)
Honoraires du fiduciaire	(467)	(432)
Frais de transactions	(652)	(494)
Autres	(152)	(97)
	<b>645 803</b>	<b>386 378</b>
<b>Activités d'administration du règlement</b>		
Cotisations		
Cotisations des membres <i>[note 8]</i>	74 341	74 370
Cotisations des employeurs <i>[note 8]</i>	80 466	81 603
Compensation pour retraite anticipée	2 189	1 428
Transferts d'autres régimes	6 973	6 894
	<b>163 969</b>	<b>164 295</b>
Autres revenus	17	17
	<b>163 986</b>	<b>164 312</b>
Prestations		
Prestations de retraite	(195 319)	(184 834)
Prestations de cessation de service	(9 657)	(8 107)
Transferts à d'autres régimes	(2 112)	(1 613)
	<b>(207 088)</b>	<b>(194 554)</b>
	<b>(43 102)</b>	<b>(30 242)</b>
<b>Activités d'administration générale <i>[note 9]</i></b>	<b>(5 543)</b>	<b>(5 288)</b>
<b>Augmentation nette</b>	<b>597 158</b>	<b>350 848</b>
<b>Solde de l'actif net disponible à la fin de l'exercice</b>	<b>5 670 547</b>	<b>5 073 389</b>

### 3. PROCÉDURE DE VOTATION

Les candidats intéressés doivent prendre note que la période de mise en candidature se terminera le 12 mai 2022 à 12 h

Lorsqu'il y a un seul candidat à un poste, son élection est confirmée par le secrétaire du Comité de retraite et l'annonce s'effectue par tout moyen choisi par ce dernier. S'il y a plus d'un candidat à un poste, le Secrétariat alloue un code personnel d'identification permettant à tous les participants actifs ainsi qu'à tous les participants non actifs, retraités et bénéficiaires de voter pour les postes en élection qui les concernent. Les électeurs peuvent voter directement à partir d'un formulaire électronique, selon les indications précisées dans le courriel d'information transmis par le Secrétariat. Le site Internet permettant le vote électronique présente les informations concernant les candidats.

Lorsque le Secrétariat n'a pas été informé des coordonnées électroniques des participants et bénéficiaires, ces derniers reçoivent par courrier régulier leur code personnel d'identification pour le vote, les informations concernant les candidats et un formulaire de vote qu'ils pourront utiliser pour voter de façon électronique, ou à leur choix, retourner par courriel en format numérisé, par courrier régulier ou par télécopieur.

Le code personnel d'identification ne peut être utilisé que pour voter une seule fois pour le(s) poste(s) en élection du groupe des participants actifs ou du groupe des participants non actifs, retraités et bénéficiaires.

Les participants actifs ainsi que les participants non actifs, retraités et bénéficiaires doivent voter personnellement. Les procurations de vote ne sont pas acceptées.

Le Secrétariat détermine et avise les électeurs de la date et de l'heure limite pour enregistrer un vote électronique ou accepter un vote transmis par courriel, courrier régulier ou télécopie. Aucun bulletin de vote reçu au Secrétariat après la date limite ne sera accepté.

Lorsque la période de vote est terminée, le décompte des votes est effectué sous la surveillance du secrétaire du Comité. L'élection d'un membre du Comité de retraite désigné par l'un des groupes précités est déterminée, pour chaque groupe, à la majorité des voix exprimées par ses membres. L'annonce des résultats est faite dès la confirmation du décompte, et par tout moyen choisi par le secrétaire du Comité.

Pour toute question ou commentaire concernant la procédure de votation, nous vous invitons à communiquer avec le secrétaire du Comité de retraite au 418 654-3850, ou sans frais au 1 888 236-3677, ou par courriel à [services-participants@rruq.ca](mailto:services-participants@rruq.ca)

### 4. PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE

La *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* prévoit qu'à l'occasion de cette assemblée annuelle, deux (2) personnes désignées par les participants actifs et deux (2) autres désignées par les participants non actifs, les retraités et les bénéficiaires pourront être élues au Comité de retraite. Pour chacun de ces groupes, il y aura un membre votant et un membre non votant et les mandats seront d'un (1) an.

Les candidats intéressés à l'un des quatre postes à pourvoir doivent poser leur candidature avant la fin de la dernière séance de l'assemblée annuelle<sup>1</sup>. Pour être admissibles, les candidats doivent transmettre au secrétaire du Comité de retraite le formulaire de mise en candidature prescrit en faisant mention du poste souhaité, des motifs pour lesquels ils posent leur candidature et présentant un résumé de leur curriculum vitae. Les candidats doivent également remplir les mêmes formulaires de déclarations que ceux qui doivent être remplis annuellement par chacun des membres du Comité de retraite en conformité avec le Code de déontologie. Une fois remplis, les formulaires de déclarations sont analysés par le Comité d'éthique et de déontologie qui transmet ensuite un avis au secrétaire du Comité de retraite. Le secrétaire du Comité de retraite s'assure de la diffusion appropriée de l'information fournie par les candidats.

Pour connaître les compétences recherchées chez les membres du Comité de retraite, nous vous invitons à consulter le document intitulé *Profil de compétences des membres du Comité de retraite*, ci-joint, ou à consulter la section « Comité de retraite » du site Internet du RRUQ au [www.rruq.ca](http://www.rruq.ca).

<sup>1</sup> Exceptionnellement cette année, l'assemblée annuelle se tiendra lors d'une séance unique, par webdiffusion.